

Tebboune ordonne l'envoi d'unités de l'Armée au Niger Les intérêts économiques algéro-nigériens seront protégés

Page 07



AFFAIRE KAMEL DAOUD
SA FEMME SE DÉMARQUE
DES POSITIONS
DE L'ÉCRIVAIN

Page 08



OUVERTURE DE L'IC-TWEP 2026
À TLEMCEEN

Cours d'eau
transfrontaliers :
Baddari appelle
à renforcer
la veille scientifique

Page 10

RÉHABILITATION DU VIEUX BÂTI

Un chantier presque achevé et un autre à 80 % rue Larbi Ben M'hidi

S Hadjar

La rue Larbi Ben M'hidi figure parmi les secteurs concernés par les opérations de réhabilitation du vieux bâti à Oran. En inspectant ce lundi les immeubles n° 11 et 45, le wali Brahim Ouchene a insisté sur l'accélération des travaux et le respect des délais, alors que le premier chantier approche de son achèvement et que le second affiche un taux d'avancement de 80 %.

Redonner de l'allure aux grandes artères du centre-ville passe aussi par la restauration des immeubles qui les bordent. À Oran, cette démarche se traduit par des interventions sur le bâti ancien, avec une attention particulière accordée aux façades, aux balcons et aux parties communes, dont la dégradation affecte aussi bien l'apparence des rues que l'état général des constructions.

C'est dans cette perspective que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu sur les chantiers de deux immeubles de la rue Larbi Ben M'hidi. Première étape de cette visite, le bâtiment n° 11, dont les travaux sont annoncés comme étant proches de leur achèvement.

L'opération a notamment porté sur la restauration des toitures, la remise en état des espaces communs et des escaliers, ainsi que la rénovation et la peinture des balcons et des façades.

Au-delà du rafraîchissement extérieur, ces interventions concernent donc plusieurs éléments de la structure et des espaces partagés, essentiels à la préservation des immeubles. Le résultat attendu est une amélioration visible de l'aspect de cette artère centrale, où l'état des façades participe directement à l'image du centre-ville.

Des délais à respecter

La seconde étape a concerné l'immeuble n° 45, où le taux d'avancement du chantier atteint 80 %. À ce niveau de réalisation, les instructions du wali ont porté sur l'achèvement des travaux dans les délais fixés. Pour le responsable de l'exécutif local, l'accélération des opérations doit aller de pair avec une exécution soignée et un niveau de qualité satisfaisant.

Cette exigence constitue un point essentiel dans les opérations de réhabilitation du vieux bâti. La remise en état des immeubles ne saurait se limiter à une amélioration superficielle des façades : elle suppose également une prise en charge rigoureuse des parties communes et des éléments dégradés, afin de garantir la cohérence des travaux entrepris.

À travers ces chantiers, les autorités locales poursuivent leur objectif de revalorisation



tion des principales artères d'Oran, en ciblant notamment les immeubles anciens qui marquent le paysage architectural du centre-ville. La rue Larbi Ben M'hidi illustre ainsi les efforts engagés pour améliorer le cadre urbain et rendre aux bâtiments concernés une apparence plus conforme à la place qu'ils occupent dans la ville.

L'enjeu immédiat reste désormais de fina-

liser les deux opérations conformément aux orientations données sur le terrain. L'achèvement du chantier de l'immeuble n° 11 et la progression de celui du n° 45 constituent deux étapes de cette entreprise de réhabilitation, dont la portée dépendra aussi de la qualité des réalisations et de la continuité des interventions sur le patrimoine immobilier ancien.

MOSQUÉE ABDALLAH BEN SALEM

La livraison prévue dans deux mois

S. H

La réhabilitation de la Mosquée Abdallah Ben Salem, au centre-ville d'Oran, est sur le point d'être achevée. Les derniers travaux, portant notamment sur le chauffage central et les revêtements intérieurs, doivent être finalisés avant la remise de cet édifice religieux, dont la livraison est annoncée dans un délai de deux mois.

La fin du chantier se profile pour la mosquée Abdallah Ben Salem. Après plusieurs opérations d'aménagement et de réhabilitation, cet édifice religieux situé rue Maâta-Mohamed-El-Habib, au cœur d'Oran, approche de l'échéance fixée pour sa livraison. L'essentiel des travaux étant en voie d'achèvement, l'intervention porte désormais sur les dernières prestations nécessaires à la finalisation du projet.

C'est dans cette perspective que le wali d'Oran, Brahim Ouchane, s'est rendu sur les lieux dimanche, dans le

cadre du suivi des opérations relevant de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Cette visite a permis de faire le point sur l'état d'avancement du chantier et sur les travaux qui restent à réaliser avant la réception de l'édifice.

Parmi les interventions encore attendues figurent l'installation du réseau de chauffage central, le revêtement des sols et la pose des tapis. Ces opérations constituent les ultimes étapes annoncées avant l'achèvement du projet, dont la livraison est prévue dans les deux prochains mois.

Les dernières finitions sous surveillance

Si le chantier approche de son terme, le respect de l'échéance annoncée reste désormais au centre des préoccupations. À cet effet, le wali a donné des instructions pour intensifier les efforts et accélérer la cadence des travaux, avec pour objectif de



mener à bien les dernières interventions dans les délais impartis.

L'enjeu est de concrétiser rapidement la livraison de cette opération, engagée pour la réhabilitation d'un lieu de culte ancien implanté dans l'un des secteurs centraux de la ville. La finalisation des équipements et des aménagements intérieurs demeure ainsi

déterminante pour permettre la réception du projet.

À deux mois de l'échéance annoncée, la mosquée Abdallah Ben Salem entre donc dans la phase décisive de son chantier. La réalisation des dernières prestations et le respect du calendrier fixé devront désormais permettre de concrétiser la livraison attendue de cet édifice religieux.

BIR EL DJIR

Un parking à quatre niveaux bientôt opérationnel au boulevard des Lions

H. N

Le boulevard des Lions, à Bir El Djir, sera bientôt doté d'une nouvelle infrastructure de stationnement destinée à atténuer les encombrements liés au stationnement anarchique sur cet axe à forte fréquentation commerciale et touristique.

Baptisé du nom du moudjahid Mahboubi Cheikh, ce parking sera inauguré dans le cadre des festivités commémorant le 1er Novembre 1954, sous la supervision du wali d'Oran. Sa mise en service devrait apporter une réponse concrète aux difficultés rencontrées quotidiennement par les automobilistes, confrontés au manque de places de stationnement.

Réalisé par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, l'équipement comprend quatre niveaux en élévation. Il est raccordé aux différents réseaux et doté de caméras de surveillance ainsi que d'un système moderne de prévention contre les incendies.

Des emplacements spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite sont également prévus.

Cette nouvelle structure devrait contribuer à mieux organiser le stationnement et à fluidifier la circulation sur cet axe névralgique de Bir El Djir.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROMOTEURS IMMOBILIERS

Ouchene ordonne des inspections sur le terrain



Meriem B

Le respect des cahiers des charges et des règles d'urbanisme dans le secteur de la promotion immobilière fait l'objet d'un rappel ferme de la part des autorités locales. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a instruit les services concernés de procéder à des contrôles sur le terrain, avec l'appui du Contrôle technique de la construction (CTC), et de prendre les mesures légales qui s'imposent à l'encontre des

contrevenants.

Le contrôle des opérations de promotion immobilière se renforce à Oran. Face aux infractions enregistrées dans le domaine de l'urbanisme, l'exécutif de wilaya mise sur des inspections de terrain pour examiner les situations non conformes et veiller à l'application des dispositions réglementaires régissant l'activité. Cette orientation a été au centre d'une réunion présidée dimanche par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, en présence du directeur du logement, du direc-

teur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la chargée de la cellule du logement au cabinet du wali ainsi que du président de l'Assemblée populaire communale d'Oran.

Au cours de cette rencontre, le wali a demandé aux responsables concernés de coordonner leurs interventions avec les services du CTC afin de mener les vérifications nécessaires sur le terrain. L'objectif est de s'assurer du respect des règles d'urbanisme et d'identifier les écarts éventuels entre les opérations réalisées et les engagements contenus dans les cahiers des charges.

Des suites légales pour les infractions constatées

L'examen des situations irrégulières constitue l'autre axe majeur des instructions données par le wali. Les responsables concernés sont appelés à étudier les cas de non-respect des cahiers des charges et à appliquer les dispositions légales à l'encontre des promoteurs reconnus en infraction. Cette démarche place la

conformité réglementaire au cœur du suivi des opérations immobilières. Elle implique une coordination entre les services du logement, de l'urbanisme et les organismes de contrôle technique, afin de permettre un examen rigoureux des situations signalées et de déterminer les suites appropriées. Si aucun détail n'a été communiqué sur le nombre d'opérations concernées ni sur la nature précise des infractions relevées, les instructions du wali donnent clairement la priorité au contrôle effectif sur le terrain et au respect des obligations imposées aux opérateurs. À travers ces mesures, les autorités locales entendent renforcer la surveillance du secteur de la promotion immobilière et rappeler que les cahiers des charges et les règles d'urbanisme ne sauraient être considérés comme de simples formalités administratives, mais comme des obligations dont le non-respect expose leurs auteurs aux sanctions prévues par la loi.

GESTION

ADMINISTRATIVE

Les chefs de daïra d'Oran, de Boutlélis et d'Es Sénia réintégrés dans leurs fonctions

H. B

Après une suspension à titre conservatoire, les trois responsables auraient été rétablis dans leurs postes par le ministère de l'Intérieur, selon des informations en circulation.

La gestion administrative locale connaît un nouveau développement à Oran. Les chefs de daïra d'Oran, de Boutlélis et d'Es Sénia auraient été réintégrés dans leurs fonctions respectives, après une période de suspension à titre conservatoire.

Cette mesure, dont la confirmation officielle reste attendue, intervient dans un contexte marqué par de nombreux dossiers administratifs et de développement à suivre à l'échelle de la wilaya.

La reprise de leurs fonctions revêt un intérêt particulier au regard des responsabilités confiées aux chefs de daïra, qui assurent la liaison entre l'administration de la wilaya et les communes relevant de leur circonscription. Ils sont notamment chargés du suivi des projets publics, de la prise en charge des préoccupations des citoyens et de l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs programmes.

Les daïras concernées sont confrontées à des enjeux variés, liés notamment à l'urbanisation, à l'aménagement, au logement et aux services publics. La gestion de ces dossiers nécessite une coordination permanente entre les services administratifs et techniques, les élus locaux et les différents organismes concernés.

Dans ce contexte, le retour des trois responsables, s'il est officiellement confirmé, devrait permettre d'assurer la continuité du travail administratif et la poursuite du traitement des dossiers en cours, tout en évitant d'éventuels retards dans le suivi des projets et la prise en charge des attentes de la population.

La priorité demeure ainsi le maintien du fonctionnement régulier des services publics, le renforcement de la coordination entre les différents intervenants et l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Il convient toutefois de rappeler qu'une suspension à titre conservatoire constitue une mesure administrative provisoire et ne saurait, à elle seule, être assimilée à la preuve d'une faute établie ou d'une responsabilité définitive. Toute décision finale doit intervenir dans le respect des procédures légales en vigueur.

Au-delà de ce mouvement administratif, l'enjeu reste celui de la stabilité de la gestion locale et de la continuité du service public.

LE DOMAINE PUBLIC REPREND SES DROITS À ES-SÉNIA

Le permis de construire d'une promotion immobilière gelé

Sarah M

À Es-Sénia, une extension anarchique empiétant sur le trottoir et la chaussée a été supprimée dans le cadre d'une opération de contrôle menée par les services de la wilaya. Le permis de construire de la promotion immobilière concernée a, par ailleurs, été gelé pour non-respect de la réglementation.

L'occupation irrégulière des espaces publics par des extensions immobilières est désormais dans le viseur des autorités locales à Oran. À Es-Sénia, une intervention ciblant une promotion immobilière a abouti à la suppression d'un aménagement illicite qui empiétait à la fois sur le trottoir et la voie publique. Une opération qui s'est accompagnée d'une mesure administrative à l'encontre du projet, dont le permis de construire a été gelé. L'intervention a été menée par la cellule

de l'environnement et de la protection du cadre de vie, relevant du cabinet du wali, en coordination avec les services de la Sûreté nationale. Elle fait suite aux instructions de Brahim Ouchene, wali d'Oran, relatives au renforcement de la lutte contre les infractions commises dans le secteur de la promotion immobilière.

Des manquements aux règles en vigueur

Les irrégularités constatées ne concernent pas uniquement l'emprise sur l'espace public. Le promoteur a également été mis en cause pour non-respect du cahier des charges de la coopérative immobilière, un manquement qui s'ajoute aux dépassements relevés sur le terrain. Le gel du permis de construire constitue ainsi la mesure administrative annoncée à l'issue de cette intervention.

Au-delà du cas traité à Es-Sénia, cette opération remet en lumière les enjeux liés au respect des règles d'urbanisme et à la

préservation des espaces collectifs, dans un contexte où les extensions non conformes peuvent compromettre l'usage normal des trottoirs et des voies de circulation.

En mobilisant ses services spécialisés avec le concours de la police, la wilaya entend donner suite aux instructions visant à endiguer les infractions liées aux promotions immobilières. La démarche repose sur le contrôle de la conformité des réalisations et le rappel des obligations imposées aux opérateurs du secteur.

La suppression de cette extension et le gel du permis de construire marquent ainsi une intervention concrète contre des dépassements qui affectent directement l'espace public. Reste que l'efficacité de cette politique dépendra aussi de la continuité des contrôles et du suivi des projets immobiliers, afin que le respect des cahiers des charges ne se limite pas aux seules opérations ponctuelles.

DON DE SANG

La police d'Oran mobilise ses effectifs pour sauver des vies

Toufik K

À l'occasion de la Journée nationale du don de sang, les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Oran ont pris part, lundi 26 octobre, à la troisième phase de la campagne nationale de collecte de sang organisée au sein des rangs de la police. Une initiative placée sous le signe de la solidarité et de la préservation des vies humaines.

L'opération, organisée au siège de la Sûreté de wilaya, s'inscrit dans le cadre du plan de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui encourage la participation des fonctionnaires de police

aux campagnes de don de sang. À travers cette mobilisation, l'institution policière entend apporter sa contribution aux besoins en produits sanguins et promouvoir une culture du don volontaire.

Cette action solidaire, que la DGSN renouvelle à l'occasion de différentes échéances, notamment les journées nationale, maghrébine et mondiale du don de sang, revêt une dimension humaine essentielle. Elle rappelle le rôle déterminant de ce geste dans la prise en charge des malades et des blessés, tout en consacrant les valeurs d'entraide et de solidarité nationale. Prévue du 26 au 28 octobre, cette troisième phase se déroule dans les dif-

férentes structures et infrastructures de la police à travers le territoire national. Pour en assurer le bon déroulement, des moyens humains et matériels ont été mobilisés, avec la participation d'équipes médicales et paramédicales spécialisées. Des centres de collecte ont également été aménagés au niveau des sièges de la police, dans le respect des normes sanitaires et des règles de sécurité en vigueur. À Oran comme dans les autres wilayas concernées, cette mobilisation vise à faire du don de sang un engagement solidaire durable, au service des patients dont la vie dépend parfois de la disponibilité de cette ressource vitale.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

La prévention au cœur de la campagne hivernale



H. Benouda

La campagne de sensibilisation à la vaccination contre la grippe saisonnière 2026-2027 débute ce mardi dans la wilaya d'Oran, parallèlement à la mise à disposition des doses de vaccin dans les établissements publics de santé. Cette opération vise à renforcer la prévention et à limiter les complications liées au virus, notamment chez les personnes les plus vulnérables, dont les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes.

Dans ce cadre, le docteur Idriss Choukri, de la direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran, a appelé les personnes concernées à se rapprocher des structures de soins et de vaccination pour bénéficier de cette mesure préventive. Il a insisté sur l'importance de se faire vacciner suffisamment tôt, avant le pic hivernal des infections respiratoires, période généralement marquée par une re-

crudescence des cas de grippe saisonnière.

Les catégories prioritaires comprennent les personnes âgées de 65 ans et plus, les patients atteints de maladies chroniques, notamment le diabète, les affections cardiovasculaires, respiratoires et rénales, ainsi que les personnes souffrant d'obésité ou d'un déficit immunitaire. Les femmes enceintes et les professionnels de santé figurent également parmi les populations ciblées, compte tenu des risques auxquels elles sont exposées ou de leur contact direct avec les patients.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services sanitaires pour élargir la couverture préventive et renforcer la protection de la santé publique. La disponibilité des vaccins, conjuguée à l'intensification des actions de sensibilisation, doit contribuer à réduire les risques d'infection et de complications graves, tout en limitant la pression sur les structures hospitalières

durant la saison hivernale.

Une attention particulière est également accordée au personnel des établissements de santé. La vaccination des professionnels devrait être organisée en coordination entre les services de médecine préventive et de médecine du travail, afin de protéger aussi bien les soignants que les patients et de réduire les risques de transmission au sein des structures sanitaires. Les travailleurs du secteur sont ainsi invités à se rapprocher des services de médecine du travail pour recevoir leur dose de vaccin, une démarche qui contribue également à assurer la continuité des soins dans de bonnes conditions.

Entre 12 et 15 cas graves par jour aux urgences respiratoires

Sur le terrain, le service des urgences respiratoires du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr-Benzerdjeb d'Oran enregistre quotidiennement entre 12 et 15 cas de grippe saisonnière aiguë, sur près de 100 patients pris en charge chaque jour pour différentes affections respiratoires, selon une médecin exerçant au sein de ce service.

Certains patients nécessitent une surveillance médicale pouvant aller jusqu'à 24 heures, afin de bénéficier des soins appropriés et de suivre l'évolution de leur état de

santé. Cette prise en charge concerne particulièrement les cas présentant des symptômes sévères et nécessitant une intervention rapide, soulignant ainsi l'importance de la prévention et de la vaccination, notamment pour les personnes les plus fragiles.

En parallèle, les doses de vaccin sont disponibles dans les établissements de santé de proximité et les pharmacies privées. Les populations ciblées peuvent en bénéficier conformément aux procédures en vigueur, tandis que les personnes ne relevant pas des catégories prioritaires peuvent se procurer le vaccin auprès des pharmacies privées.

Selon les informations disponibles, la DSP d'Oran a reçu, au cours de ce mois, un contingent de vaccins contre la grippe saisonnière destiné à couvrir les besoins des 54 polycliniques de la wilaya. Cette dotation vise à rapprocher les services de prévention des citoyens et à faciliter l'accès à la vaccination. Les services sanitaires misent ainsi sur la mobilisation des professionnels de santé et la sensibilisation des citoyens pour assurer la réussite de cette campagne. Ils rappellent que la vaccination, associée au respect des recommandations sanitaires, demeure un levier essentiel pour limiter les complications et préserver la santé publique durant la période hivernale.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

La police d'Oran participe à la campagne de reboisement



M. B

Les éléments de la sûreté de daïra de Bethioua ont pris part à une opération de plantation d'arbres organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre.

Cette participation s'inscrit dans le cadre des actions de proximité menées par les services de la sûreté de wilaya d'Oran en faveur de la protection de l'environnement et de la mobilisation citoyenne.

Aux côtés des services des forêts, initiateurs de cette campagne, les policiers ont rejoint les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile, des associations de la société civile, des élèves et des citoyens bénévoles pour donner le coup d'envoi de la saison de reboisement 2026-2027 dans la région de Bethioua.

Placée sous le slogan « Ensemble, retrouvons nos forêts », l'opération a été lancée par le conservateur des forêts de la daïra, avec la mise en terre de plusieurs plants appartenant à différentes essences forestières adaptées aux conditions écologiques locales.

Une présence policière au service de l'environnement

Par leur participation à cette initiative, les éléments de la sûreté de daïra ont contribué à une action collective destinée à renforcer le couvert végétal et à préserver le patrimoine forestier.

Cette implication témoigne également de la place accordée à la sensibilisation environnementale dans les activités de proximité de la police, au contact des différentes composantes de la société.

La présence conjointe des policiers, des acteurs associatifs et des jeunes participants a permis de donner à cette campagne une dimension citoyenne, en rappelant que la protection des espaces naturels constitue une responsabilité partagée.

L'engagement des élèves, notamment, participe à la transmission des valeurs de respect de l'environnement et à l'ancrage d'une culture de préservation du patrimoine naturel.

Au-delà de la mise en terre des plants, les organisateurs ont insisté sur la nécessité d'assurer leur protection, leur entretien et le suivi de leur croissance, conditions essentielles à la réussite de toute opération de reboisement.

À travers cette participation, la sûreté de wilaya d'Oran réaffirme son implication dans les initiatives collectives visant à promouvoir les comportements écoresponsables et à renforcer le lien entre les institutions et les citoyens autour d'enjeux d'intérêt général.

RÉHABILITATION DU TISSU URBAIN

Le boulevard des Aurès et le jardin méditerranéen bientôt réaménagés

H. Nassira

Plusieurs opérations d'aménagement urbain seront lancées cette semaine à Oran, sous l'impulsion du wali, dans le cadre des préparatifs de la célébration du 1er Novembre. Ces interventions ciblent notamment le boulevard des Aurès, aux abords du marché historique de La Bastille, ainsi que le jardin méditerranéen, deux espaces appelés à retrouver leur attractivité.

Au centre-ville, la réhabilitation du boulevard des Aurès figure parmi les chantiers prioritaires. Confiés à la direction des travaux publics, les travaux visent à améliorer le cadre urbain autour du

marché de La Bastille, l'un des plus anciens espaces commerciaux de la ville, dont la mise en valeur revêt également un intérêt touristique. Le programme prévoit le rafraîchissement des façades des immeubles et des commerces, la réfection des sols, le renouvellement de l'éclairage public et l'aménagement de passages facilitant l'accès au marché. Cette opération intervient à la suite d'une récente visite du wali, qui a accéléré la prise en charge de ce dossier. Les services communaux se sont déjà rendus sur place en prévision du lancement du chantier. Au-delà de l'embellissement des lieux, l'enjeu est de redonner à ce marché historique un environnement à la hauteur de son importance commerciale et patrimoniale, avec une



implication attendue des commerçants.

Le jardin méditerranéen au programme

Autre espace concerné : le jardin méditerranéen, dont les travaux de réaménagement doivent également démarrer cette semaine. À la suite d'une visite sur site, le wali a confié l'opération à l'entreprise Oran Verte. Le programme prévoit notamment

l'extension des aires de jeux pour enfants et l'installation de nouveaux bancs. Très prisé des familles et apprécié des visiteurs, ce jardin constitue un espace de détente important dans la ville. Sa remise à niveau vise à préserver son attractivité et à prévenir sa dégradation, dans le cadre des efforts engagés pour améliorer durablement le paysage urbain oranais.

ÉLECTIONS LOCALES 2026

Le MSP affine sa stratégie électorale à Oran

**Habib Benaouda**

À l'approche des élections locales, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) intensifie ses préparatifs à Oran. Entre finalisation des listes communales, élaboration du programme électoral et mobilisation des structures de proximité, la formation islamiste s'emploie à consolider son dispositif organisationnel avant le lancement de la campagne.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) à Oran poursuit la mise en place de son dispositif électoral en prévision des élections locales de 2026. Le bureau exécutif de wilaya multiplie les initiatives de coordination avec les structures locales afin d'harmoniser les préparatifs et de réunir les conditions

nécessaires à une entrée en campagne dans un cadre organisé.

C'est dans cette optique qu'une réunion a regroupé les membres du bureau exécutif de wilaya, les présidents des bureaux locaux et les représentants des listes communales. Au centre des échanges figuraient le suivi des dernières étapes de la préparation électorale, la finalisation des listes déposées auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi que la définition des grandes orientations du programme électoral.

Au-delà du suivi administratif, cette rencontre a constitué une occasion de renforcer la concertation entre les différentes structures du mouvement et d'évaluer le niveau de préparation dans les communes. L'objectif est de garantir

une meilleure cohérence entre les candidatures locales et les orientations politiques de la formation, tout en assurant une répartition claire des missions et une coordination plus étroite des activités sur le terrain.

L'élaboration du discours électoral figure également parmi les priorités du MSP. Le mouvement entend définir ses axes d'intervention en tenant compte des préoccupations exprimées par les citoyens et des défis auxquels sont confrontées les communes de la wilaya, notamment en matière de développement local et de qualité des services publics.

À travers cette démarche, la formation mise sur la mobilisation de ses militants et le renforcement de son ancrage local pour aborder la prochaine échéance dans les meilleures conditions. L'harmonisation des messages politiques et la synchronisation des actions entre les différentes communes constituent, à ce titre, des leviers essentiels de sa stratégie.

La prochaine étape consistera à porter le programme électoral à la connaissance des électeurs et à défendre les propositions du mouvement dans un contexte de compétition entre les différentes formations politiques. Pour le MSP, l'enjeu est désormais de transformer les préparatifs organisationnels en une présence effective sur le terrain, à la faveur d'une campagne structurée et d'un discours en phase avec les attentes locales.

PARTICIPATION ÉLECTORALE

Le Mouvement Ennahda réduit à une seule commune

H. Nassira

Le Mouvement Ennahda ne sera présent que dans la commune de Bethioua aux élections locales du 28 novembre prochain. Le rejet de ses formulaires de souscription des signatures pour la liste de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) contraint le parti à revoir ses ambitions électorales à la baisse.

Tayeb Bey Miloud, président du bureau de wilaya, a déclaré à CapDz que les formulaires ont été rejetés pour plusieurs motifs, notamment la présence de noms en double et de signatures de personnes ne relevant pas de la circonscription électorale concernée.

Malgré la constitution de 70 dossiers de candidature, la formation politique ne pourra ainsi prendre part à la compétition pour l'APW. Après avoir obtenu un siège lors des dernières élections législatives, elle espérait élargir sa présence à plusieurs communes de la wilaya. Mais les difficultés rencontrées dans la collecte des signatures et le manque de mobilisation ont finalement limité sa participation à une seule commune.

Cette déconvenue n'entame toutefois



pas, selon son responsable local, la volonté du parti de poursuivre son engagement politique et de reconquérir la confiance des citoyens. Tayeb Baya Miloud plaide notamment pour une présence effective des élus sur le terrain, estimant que la proximité avec les habitants et la prise en charge de leurs préoccupations doivent constituer des priorités.

Il souligne également le rôle central des assemblées populaires communales dans la dynamique de développement local, à travers la concrétisation de pro-

jets d'intérêt général, la création de nouvelles ressources et l'ouverture de marchés adaptés au pouvoir d'achat des citoyens.

Le responsable d'Ennahda appelle, par ailleurs, les électeurs à privilégier les programmes et les compétences dans leur choix, rappelant que la gestion des collectivités exige rigueur et sens des responsabilités. Pour le parti, la confiance populaire se construit au-delà des échéances électorales, par un travail continu au service du citoyen et du développement local.

GÉOLOCALISATION
DES ABONNÉS

Sonelgaz modernise ses outils de gestion

**Habib Benaouda**

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sénia, dans la wilaya d'Oran, accélère sa transition numérique à travers une vaste opération d'actualisation des données clients et de géolocalisation des abonnements. L'objectif est d'optimiser la gestion des réseaux, d'améliorer la qualité des prestations et de faciliter la prise en charge des préoccupations des abonnés.

Lancée au début de l'année, cette opération vise à compléter et à fiabiliser les informations nominatives et géographiques des clients, a indiqué la chargée de communication, Fatima Zahra Fellahi. La direction invite ainsi les abonnés à se rapprocher de ses agences commerciales pour communiquer leur numéro d'identification nationale biométrique et leur numéro de téléphone mobile.

La mise à jour de ces données permettra d'unifier l'identification des clients et de rattacher chaque abonné à ses différents points de consommation. Elle facilitera également l'envoi de SMS relatifs à l'émission des factures, aux montants dus et aux délais de paiement. La géolocalisation devrait, quant à elle, améliorer les interventions des équipes techniques, la maintenance des installations et la distribution des factures.

La direction assure que la collecte et le traitement des informations s'effectuent conformément à la législation sur la protection des données personnelles, notamment la loi 18-07, modifiée et complétée.

Le paiement électronique encouragé

En parallèle, Sonelgaz poursuit la diversification des moyens de paiement afin de réduire les déplacements des citoyens. Les factures peuvent être réglées via l'application BaridiMob, auprès des agences commerciales et des bureaux d'Algérie Poste, en espèces ou par carte bancaire. Le site officiel permet également de consulter les factures et les services disponibles. Le centre d'appel national, joignable au 3303, reste accessible 24h/24 et 7j/7.

Des réseaux renforcés, la sécurité en priorité

Sur le terrain, la direction a installé dix transformateurs électriques de 400 kVA chacun et réalisé ou renouvelé plus de 20,651 kilomètres de réseaux. Les opérations de maintenance ont concerné 263 kilomètres de lignes moyenne tension, 213 kilomètres de réseaux basse tension et 236 transformateurs. Pour le gaz, cinq kilomètres de conduites ont été renouvelés, parallèlement au contrôle des vannes.

Enfin, des équipes spécialisées assurent gratuitement, à la demande des clients, l'inspection des installations intérieures de gaz. Des campagnes de sensibilisation sont également menées dans les établissements scolaires, les mosquées et les centres de formation, ainsi qu'au domicile des habitants, afin de prévenir les accidents liés à une mauvaise utilisation du gaz.

TRANSPORT URBAIN

Vers une amélioration de la couverture du réseau



I. Yacine

Le développement du transport urbain et suburbain dans la wilaya de Mascara passe par le renforcement des capacités opérationnelles de l'établissement public chargé de ce service et par l'étude d'une éventuelle extension de son réseau aux principales communes. L'objectif : améliorer la régularité des dessertes et faciliter les déplacements des ci-

toyens, notamment à Mascara et Mohammadia. Ce dossier a été examiné dimanche dernier lors d'une réunion présidée par le wali, Aïssi Fouad. Les discussions ont porté sur les moyens d'améliorer le fonctionnement de l'établissement et d'adapter ses prestations aux besoins des usagers. Renforcement des moyens opérationnels, élargissement de la couverture géographique et identification des besoins réels figurent parmi les

principaux axes abordés.

L'amélioration du transport urbain dépend de la capacité de l'établissement à assurer la continuité du service et la régularité des dessertes, tout en prenant en charge les préoccupations des usagers.

Le wali a donné des instructions visant à améliorer la qualité des prestations et à garantir leur continuité, en insistant sur la nécessité d'identifier les besoins sur le terrain pour définir les me-

sures adaptées.

Les communes de Mascara et de Mohammadia occupent une place centrale dans l'étude consacrée au renforcement du transport urbain et suburbain. Les pistes examinées concernent l'amélioration de la couverture et des conditions de déplacement dans ces deux agglomérations. L'étude ne se limite toutefois pas au périmètre actuel du réseau : le wali a demandé d'examiner la possibilité d'étendre les services de l'établissement à d'autres grandes communes de la wilaya, en fonction des besoins identifiés et des moyens disponibles. L'élargissement du réseau suppose d'identifier les zones à desservir et d'évaluer les besoins de déplacement, tout en tenant compte des ressources de l'établissement.

Cette démarche vise à améliorer la couverture géographique du service public et à faciliter les déplacements entre localités, sans négliger les capacités nécessaires pour assurer la continuité des dessertes. Les orientations examinées s'inscrivent dans le suivi du secteur, avec pour objectif d'adapter le fonctionnement du service public aux besoins effectifs de la population et aux moyens disponibles.

SANTÉ

Équipements médicaux et structures de santé au programme

I.Y

Les projets du secteur de la santé dans la wilaya de Mascara portent sur plusieurs opérations : acquisition d'équipements médicaux et de moyens d'évacuation sanitaire, réhabilitation de polycliniques, réception de salles de soins et réalisation d'un hôpital de 120 lits.

Ces opérations relèvent du budget de la wilaya et du programme de garantie et de solidarité des collectivités locales. Leur état d'avancement a été examiné mercredi dernier, avec une attention particulière à la progression des travaux, aux équipements restant à installer, au respect des délais et à la préparation des structures à leur mise en service.

Le programme prévoit la réhabilitation de 13 polycliniques et la réception de 22 salles de soins dans le cadre du programme de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Ces opérations concernent des structures à différents stades d'avancement, entre travaux de rénovation, réception des infrastructures et préparation à leur exploitation.

Le suivi porte sur l'évolution des chantiers et sur les conditions nécessaires à la mise en service des établissements, afin de coordonner travaux et équipements.

L'acquisition de deux scanners, de véhicules ambulanciers et d'autres équipements médicaux figure également parmi les opérations prévues.

Ces acquisitions complètent les projets d'infrastructures et visent à renforcer les moyens matériels du secteur.

Le wali, Aïssi Fouad, a insisté sur l'accélération des travaux, le traitement des obstacles, le respect des délais et des normes de qualité, demandant de renforcer le suivi sur le terrain et de faire progresser l'équipement parallèlement à l'avancement des chantiers.

La réalisation d'un hôpital de 120 lits à Mascara figure parmi les projets examinés, s'ajoutant aux autres interventions inscrites au budget de la wilaya. Aïssi Fouad a souligné que l'achèvement des travaux devait s'accompagner de la disponibilité des équipements médicaux indispensables et de conditions adaptées au fonctionnement des structures.

Le suivi doit donc couvrir à la fois la réalisation des bâtiments et leur préparation opérationnelle, afin que les établissements puissent accueillir les patients dans les conditions requises. Les opérations suivies concernent ainsi la construction, la réhabilitation des structures existantes et l'installation des équipements, avec une attention portée aux conditions de fonctionnement et à la qualité de la prise en charge.

PRÉVENTION

Sensibilisation au dépistage des cancers féminins



I.Y

Le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus constitue un axe essentiel de la prévention en santé féminine dans la wilaya de Mascara. Une initiative de sensibilisation organisée avant-hier dans la ville a mis l'accent sur l'importance des examens médicaux et sur les appréhensions qui peuvent retarder leur réalisation. La démarche a également abordé les répercussions

psychologiques et sociales liées à l'annonce d'un diagnostic de cancer. Organisée par le club amateur féminin d'aérobic, cette rencontre a été marquée par la participation de Leïla Kerbouche, psychologue à l'établissement public de santé de proximité de Mascara. Son intervention a porté sur l'accompagnement des femmes confrontées à la maladie, depuis l'annonce du diagnostic jusqu'aux différentes étapes de la prise en charge.

Les échanges ont mis en avant la nécessité

de mieux informer les femmes sur l'intérêt du dépistage précoce. La peur et l'anxiété peuvent freiner la réalisation des examens nécessaires. La sensibilisation vise ainsi à encourager les femmes à accorder davantage d'attention à leur santé et à ne pas laisser ces appréhensions les éloigner du dépistage. L'intervention a également porté sur le choc psychologique que peut provoquer l'annonce d'un cancer, qui peut entraîner des bouleversements émotionnels et des changements dans les relations sociales. L'accompagnement psychologique apparaît dès lors comme un soutien important pour aider les femmes à faire face à cette épreuve.

Le rôle de l'entourage pendant le traitement

Le soutien familial et social a également été abordé comme un facteur d'accompagnement des femmes atteintes d'un cancer. L'entourage peut contribuer à faciliter l'acceptation du diagnostic, à mieux vivre les étapes du traitement et à préserver la confiance en soi.

Cette initiative associe ainsi la prévention médicale à la prise en compte des besoins psychologiques et sociaux des femmes, en soulignant l'importance du dépistage précoce et de l'accompagnement tout au long du parcours de soins.

TEBBOUNE ORDONNE L'ENVOI D'UNITÉS DE L'ARMÉE AU NIGER

Les intérêts économiques algéro-nigériens seront protégés

Wassila. B

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, lundi, d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) en République du Niger, afin d'assurer la protection des intérêts énergétiques et communs économiques algéro-nigériens, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Les deux chambres du Parlement algérien ont donné leur accord à la notification du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger. Après l'approbation unanime du Conseil de la nation plus tôt dans la journée, l'Assemblée populaire nationale (APN) a également validé cette démarche à l'issue d'une séance plénière tenue à huis clos.

L'envoi d'un détachement de l'ANP dans le nord du Niger traduit une évolution significative de la stratégie algérienne au Sahel. Au-delà de la dimension militaire, cette décision répond à un impératif économique et sécuritaire : préserver les investissements énergétiques nationaux dans une région confrontée à des menaces transfrontalières persistantes. Pour Alger, la protection de ses intérêts à l'étranger devient ainsi un prolongement de



sa politique de sécurité aux frontières.

Sur le plan juridique et diplomatique, les autorités algériennes insistent sur le caractère strictement défensif de cette mission. Devant la commission des affaires étrangères, le ministre Ahmed Attaf a précisé que le déploiement avait été effectué à la demande officielle des autorités nigériennes et que les militaires algériens n'avaient pas vocation à participer aux opérations de combat sur le territoire du Niger. Cette distinction est essentielle pour Alger, dont la doctrine militaire demeure historiquement marquée par le refus de l'engagement offensif de ses forces à l'étranger. Elle permet également de présenter cette présence comme une coopération bilatérale destinée à

sécuriser des intérêts communs, plutôt que comme une intervention militaire.

L'enjeu principal se situe notamment autour du bloc pétrolier de Kafra, dans la région nigérienne d'Agadez, à environ 85 kilomètres de la frontière algérienne. Ce périmètre représente un actif stratégique pour Sonatrach, qui y intervient par l'intermédiaire de sa filiale SIPEX, dans le cadre d'un contrat de partage de production conclu en 2015 et reconduit en 2022. En août 2026, les Premiers ministres algérien et nigérien ont donné le coup d'envoi du forage du puits d'exploration « Kafra Sud-Est 1 ». Réalisé par ENAFOR, filiale de Sonatrach, le projet prévoit d'atteindre une profondeur de 3 900 mètres.

ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

La presse nationale met en avant la portée stratégique

Plusieurs titres de la presse nationale ont mis en avant, lundi, la portée stratégique de l'approbation, par les deux chambres du Parlement, de la notification envoyée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger en vue de protéger les intérêts économiques de l'Algérie dans un contexte régional marqué par de multiples défis.

Ainsi, pour le quotidien El Moudjahid, cette approbation entérinée lors de séances distinctes à huis clos par les deux chambres du Parlement, obéit à "des intérêts communs qui priment", précisant que "ce feu vert consacre une approche qui articule protection des intérêts économiques nationaux, coopération avec les pays voisins et préservation de la stabilité régionale".

Tout en rappelant que l'Algérie et le Niger "sont liés par un protocole d'accord de coopération militaire visant à renforcer la sécurité commune, la défense des frontières et la protection des grands projets économiques bilatéraux", le journal évoque "la doctrine sécuritaire de l'Algérie, selon la-

quelle sa sécurité est indissociable de celle de ses voisins".

Aussi, "l'autorisation du Parlement donne une traduction concrète de cette ligne de conduite sécuritaire", note El Moudjahid, tout en rappelant la déclaration du président de la République lors de la visite du président nigérien, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, en février dernier en Algérie, dans laquelle il avait affirmé que les deux pays "sont dans la même tranchée".

De son côté, Horizons relève, sous le titre "L'Algérie enverra une mission militaire au Niger", que le document transmis par le ministère des Affaires étrangères aux deux chambres du Parlement "expose les fondements constitutionnels et les modalités de la notification présidentielle".

Selon ce document, explique le même journal, l'envoi d'unités de l'ANP à l'étranger "permettra à l'Algérie de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale et de faire face aux défis sécuritaires croissants dans son environnement régional, tout en préservant ses constantes fondées sur le respect de la souveraineté des

Etats, la non ingérence dans leurs affaires intérieures et la préférence pour les solutions pacifiques aux conflits".

Rapprochement sécuritaire

Dans la même optique, Le Soir d'Algérie fait remarquer que le vote du Parlement "s'inscrit dans le contexte du renforcement des relations entre Alger et Niamey, illustré notamment par la récente visite en Algérie du ministre nigérien de la Défense, M. Salifou Mody, et sanctionnée par la signature d'un accord consacrant le rapprochement stratégique et sécuritaire entre les deux pays".

A ce titre, un article d'appui illustre "dans quelle mesure l'Algérie est un facteur de stabilité régionale" dans le domaine de la lutte antiterroriste au Sahel.

Abondant dans le même sens, Le Quotidien d'Oran observe que le déploiement de l'armée algérienne à l'étranger "se justifie par la nécessité de s'adapter aux évolutions sécuritaires et régionales et d'adapter la politique nationale de défense aux nouvelles réalités, compte tenu de l'ampleur croissante des menaces transfrontalières, de la

multiplication des conflits au Sahel et en Afrique, ainsi que de la propagation du terrorisme, du crime organisé, du trafic d'armes et de stupéfiants".

Au-delà de février la portée et des motivations de l'approbation du Parlement, le quotidien El Watan est revenu, quant à lui, sur "le développement significatif" des relations entre Alger et Niamey, durant les neuf derniers mois, soit depuis le retour, en dernier, des ambassadeurs des deux pays à leurs postes exclusifs, "scellant non seulement le rétablissement des relations diplomatiques, mais une coopération qui dépasse le cadre économique et social". Le quotidien El-Massa a également lié cette décision au rapprochement récent entre les deux pays voisins, tandis qu'El-Khabar a titré, de son côté, "Après l'approbation unanime par le Parlement de l'envoi d'unités de l'ANP au Niger : notre armée au Niger pour sécuriser Sonatrach", affirmant, à ce propos, "le caractère pacifique et limité de cette mission qui répond aux sollicitations des autorités nigériennes pour redynamiser le secteur énergétique du pays, tout en précédant de l'expérience du Groupe algérien".

TEBBOUNE REÇOIT
LE PREMIER MINISTRE
TCHÈQUE

Signature de mémorandums d'entente de coopération

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre de la République tchèque, M. Andrej Babis.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné, lundi à Alger, la nécessité d'intensifier les efforts entre l'Algérie et la République tchèque pour encourager les initiatives conjointes et explorer de nouveaux domaines de coopération à même de hisser les relations économiques bilatérales à des niveaux plus ambitieux.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du Forum d'affaires algéro-tchèque, qu'il a coprésidé avec son homologue tchèque, M. Andrej Babis, le Premier ministre a mis en avant les nombreuses opportunités d'investissement offertes entre l'Algérie et la République tchèque, souligne que la nouvelle étape qui s'ouvre "exige d'intensifier les efforts pour encourager les initiatives conjointes et explorer de nouveaux domaines de coopération à même de hisser nos relations économiques à des niveaux plus ambitieux et plus durables".

A cet égard, il s'est félicité de l'évolution notable des échanges commerciaux entre les deux pays au cours des dernières années, qui sont passés d'environ 139 millions de dollars en 2024 à près de 323 millions de dollars en 2025, estimant que ces résultats, aussi importants soient-ils, subsistent en deçà des potentialités disponibles et des ambitions communes.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a coprésidé, hier à Alger, avec son homologue tchèque, M. Andrej Babis, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente portant création d'un Conseil d'affaires algéro-tchèque, ainsi que de mémorandums d'entente relatifs à la coopération entre les organismes compétents des deux pays dans les domaines de la protection civile, de la géologie et de la cinématographie.

Le Premier ministre tchèque, M. Andrej Babis, est arrivé lundi matin à Alger, accompagné d'une délégation ministérielle et d'un nombre d'opérateurs économiques, et ce pour une visite en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, et de développer les échanges économiques, commerciaux et les investissements bilatéraux.

Les travaux du Forum d'affaires algéro-tchèque ont débuté, lundi à Alger, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb et de son homologue tchèque, M. Andrej Babis, qui effectue une visite officielle en Algérie.

LE MINISTRE D'ETAT NIGÉRIAN AUX RESSOURCES PÉTROLIÈRES
M. EKPERIKPE EKPO :

«Le gazoduc transsaharien aura de grandes retombées économiques pour le Sahel»

R. N

Le ministre d'Etat nigérian aux Ressources pétrolières (gaz), M. Ekperikpe Ekpo, a mis en avant, lundi à Moscou, les importantes retombées économiques et de développement du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) dépendant du Nigeria à l'Algérie via le Niger, notamment pour les pays du Sahel africain, soulignant que ce projet était prioritaire et que le Nigeria allait réaliser un gazoduc dépendant du sud au nord du Nigeria en vue de concrétiser cette importante infrastructure énergétique continentale.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), M. Ekpo a



indiqué que le gazoduc transsaharien constitue un "projet prioritaire", déclaré à ce propos : "Je me suis rendu en Algérie il y a quelques mois, accompagné d'un représentant de la compagnie pétrolière nationale nigérienne. Nous

avons été reçus par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auquel nous avons donné toutes les garanties quant à notre engagement à réaliser un gazoduc dépendant du sud au nord du Nigeria". La réalisation de ce

gazoduc intervient parallèlement au lancement par l'Algérie des travaux de réalisation du tronçon algérien du projet (le 4 juin 2026, dans la région d'Aoulef), a souligné que son pays avait à investir dans le secteur gazier pour répondre à la demande internationale et que les travaux se dérouleront au Nigeria en vue d'élaborer les plans d'investissement nécessaires à la réalisation des gazoducs. Dans ce cadre, poursuit M. Ekpo, "environ quatre (4) décisions finales d'investissement ont été prises avec la participation de compagnies énergétiques internationales et nationales, ce qui permettra d'augmenter la production", affirmant que le gaz constitue la solution optimale pour répondre aux besoins énergétiques dans le monde.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À MOSCOU

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la coopération internationale

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a réaffirmé, lundi lors de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération internationale dans le domaine du gaz, soulignant le droit des Etats de choisir leurs trajectoires énergétiques.

Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle préparatoire du 8e Sommet du Forum, présidée par le ministre d'Etat nigérian aux Ressources pétrolières, chargé du gaz, Ekperikpe Ekpo, en présence du Secrétaire général du GECF, Philip Mshelbila, ainsi que des ministres et chefs de délégation des pays membres, M. Arkab a souligné que l'Algérie est attachée au renforcement de la coopération internationale dans le domaine du gaz et au respect de la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles et à leur droit de choisir leurs trajectoires énergétiques.

Il a, à cet égard, souligné la nécessité de garantir un accès équitable aux technologies, aux financements et aux marchés, afin d'assurer la fourniture d'une énergie fiable et à des prix abordables, tout en soutenant le développement durable, pertinent le rôle stratégique du gaz naturel dans le renforcement de la sécurité énergétique, le soutien au développement socio-économique et la garantie d'une transition énergétique « équilibrée » et « réaliste » prenant en compte les spécificités des pays et leurs niveaux de développement. Le ministre d'Etat a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les investissements à travers les différents maillons de la chaîne de valeur du gaz, de l'exploration et de la production au transport et à la liquéfaction, au stockage et à la réception, soulignant l'importance des contrats à long terme et d'une vision claire des marchés pour soutenir les projets et garantir la stabilité des approvisionnements. Il a également appelé à renforcer la coopération et les échanges d'ex-

pertises, à développer les infrastructures et à intensifier les efforts visant à réduire les émissions de méthane et le torchage du gaz, tout en veillant à ce que les mesures environnementales ne se transforment pas en obstacles au commerce ou en facteurs de fragmentation des marchés. Mettant en avant l'importance de l'innovation et des technologies modernes, notamment le captage et le stockage du carbone (CSC), l'intelligence artificielle et le renforcement de la sécurité des installations, M. Arkab a appelé à développer l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger, pour en faire un centre d'excellence en matière de recherche, de formation et de transfert de technologies, et ainsi, renforcer les capacités des pays membres et ouvrir de nouvelles perspectives au développement de l'industrie gazière. Le ministre d'Etat a également passé en revue les efforts de l'Algérie en matière de valorisation et de développement de ses ressources gazières, de renforcement de ses infrastructures et d'amélioration de la performance environnementale du secteur des hydrocarbures, rappelant à ce titre, les résultats de l'appel d'offres "Algérie Bid Round 2024" et le lancement "d'Algérie Bid Round 2026".

Partenariat avec l'Azerbaïdjan

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné, lundi à Moscou (Russie), avec le ministre azerbaïdjanais de l'Energie, Parviz Shahbazov, les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays, ainsi que des préparatifs en cours pour la tenue de la prochaine session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Lors de cette rencontre, tenue en marge de la participation de M. Arkab aux travaux de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), les deux parties ont passé en

revue les derniers développements des relations de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan dans le domaine des hydrocarbures et ont examiné les moyens de les consolider et d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays, "notamment à la lumière de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales, grâce aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev". Les deux parties sont convenues de dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et de coopération dans les différents domaines d'intérêt commun. Dans ce contexte, les deux ministres ont évoqué les préparatifs en cours pour la tenue de la prochaine session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-azerbaïdjanaise de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, soulignant l'importance de poursuivre la coordination entre les deux parties et d'examiner les dossiers y afférents, à travers l'intensification des rencontres entre les experts, en vue d'identifier des projets de coopération concrets et de consolider les échanges et les partenariats entre les deux pays.

Les deux parties ont également examiné les perspectives de développement de la coopération en matière d'hydrocarbures, qualifiant cette coopération "d'excellente", particulièrement dans les domaines des services aux puits, du développement des champs pétroliers et gaziers, du transport des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que des différentes activités liées à l'industrie pétrolière et gazière. Dans ce contexte, les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays ont été passées en revue, notamment entre le groupe Sonatrach et la compagnie nationale azerbaïdjanaise de pétrole et de gaz « SOCAR », à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures.

AFFAIRE KAMEL DAOUD Sa femme se démarque des positions de l'écrivain

Wassila. B

Mise en cause dans l'affaire du roman « Houris », la femme de Kamel Daoud sort du silence. Aïcha Dahdouh s'est exprimée dans un communiqué transmis dimanche 25 octobre à l'AFP, alors que le tribunal d'Oran devrait rendre son verdict ce mardi. Tout en clamant son innocence, la femme se démarque des positions de l'écrivain sur l'Algérie, l'islam et la Palestine. Aïcha Dahdouh, psychiatre, est soupçonnée d'avoir divulgué un secret médical en racontant l'histoire d'une de ses patientes à son mari qui l'a mise en roman. Le roman en question, « Houris », a remporté le prix Goncourt 2024.

Aïcha Dahdouh, femme de Kamel Daoud : « Je suis innocente »

Saada Arbane, une rescapée d'un attentat terroriste en Algérie dans les années 1990, a reconnu sa propre histoire à travers le personnage principal de l'œuvre et a saisi la justice. Mme Arbane a soutenu que la seule personne qui pouvait divulguer à Kamel Daoud les détails de son drame c'est sa femme Aïcha Dahdouh, qui n'est autre que la psychiatre qui la suivait. « Je suis innocente. Je n'ai pas divulgué de secret médical. Je n'ai pas volé de dossier », a indiqué la femme de l'écrivain dans son communiqué transmis à l'AFP. « Le secret médical est l'un des fondements de l'éthique médicale, et je lui ai toujours été fidèle », s'est-elle défendue.

« Je ne partage pas ses positions sur l'Algérie, l'islam et la Palestine »

S'agissant du procès de son mari en Algérie, dans lequel elle est également poursuivie, Aïcha Dahdouh a indiqué qu'elle aurait souhaité s'y présenter mais, explique-t-elle, elle a été empêchée par « le retentissement des positions de Kamel Daoud et une situation familiale douloureuse ». La femme de Kamel Daoud s'est exprimée à la même occasion sur les positions controversées de l'écrivain, qu'elle dit clairement ne pas partager. « La voix de Kamel Daoud ne doit pas effacer la mienne », écrit-elle, assurant qu'elle « ne partage pas » ses positions sur « trois questions essentielles, l'Algérie, l'islam et la Palestine ». « Plus profondément encore, ce qui nous sépare, c'est le regard porté sur la douleur d'autrui », a écrit Aïcha Dahdouh à propos de son époux. Kamel Daoud a toujours soutenu que sa femme est hors de cause dans cette affaire.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

21 dossiers de corruption transmis à la justice

R. N

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a transmis, lors de sa réunion de dimanche, 21 dossiers soupçonnés de corruption, aux instances compétentes, indique un communiqué de cette instance.

"En application des dispositions de l'article 31 de la loi 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, le Conseil de la Haute autorité à tenu, dimanche 25 octobre 2026, sa troisième session ordinaire de l'année 2026, sous la présidence de M. M'hamed Djellaoui, président par intérim de la Haute autorité, et en présence des membres du Conseil", précise la même source.

L'ordre du jour de cette session a porté sur "la présentation du bilan des signalements et des dénonciations reçues par la



Haute autorité jusqu'au 30 septembre 2026", ajoute le texte.

Il a également été procédé à "l'examen des dossiers soumis au Conseil de la Haute autorité et susceptibles de comporter des

soupçons de corruption, dont 20 ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents et un dossier à la Cour des comptes", conclut le communiqué.

COMMERCE

Une plateforme pour signaler les infractions commerciales

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé la plateforme numérique "Tawassol-voix du consommateur", permettant aux consommateurs de contacter les services du ministère, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

Les citoyens peuvent, à travers cette plateforme, signaler les infractions commer-

ciales, notamment le non affichage des prix, le non respect des prix réglementés ou plafonnés et des règles d'hygiène, ainsi que le signalement des perturbations dans la disponibilité des produits de grande consommation à travers le pays.

La plateforme offre également un espace de demande d'informations dédié aux opérateurs économiques et aux citoyens et un

autre réservé au consommateur, renfermant des orientations et des conseils visant à diffuser la culture de consommation.

Le ministère a invité les citoyens à consulter la plateforme et à profiter de ses services via le lien suivant : <https://tawassol.commerce.gov.dz>. Il a indiqué que l'application mobile de la plateforme sera bientôt disponible.

POUR DES TRAVAUX DE MAINTENANCE

Internet perturbé momentanément

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé des perturbations dans le service internet à partir de lundi soir à 20h00 jusqu'au mardi matin à 4h00, selon un communiqué du ministère.

Le ministère souligne que "suite à des travaux de maintenance modifiant de sa vo-

lonté, prévus sur le câble sous-marin dépendant de l'Algérie à l'Espagne, des perturbations de connexion au service internet seront enregistrées, à partir de la soirée du lundi 26 octobre 2026 à 20h00 jusqu'à la matinée du mardi 27 octobre 2026 à 4h00", précise la même source.

Les services du ministère et l'entreprise Algérie Télécom "sont mobilisés pour assurer le suivi du déroulement de ces travaux et prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer leurs impacts et assurer un rétablissement progressif du service dans les plus brefs délais", conclut la même source.

AIR ALGÉRIE

Ouverture d'une nouvelle liaison vers Shanghai

Le groupe Air Algérie a inauguré, lundi, au départ de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, une nouvelle liaison aérienne vers Shanghai, en Chine, dans le but de renforcer la connectivité aérienne entre l'Algérie et la Chine, et d'élargir le réseau international du groupe.

La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle ligne s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que de cadres d'Air Algérie. Elle a été présidée par M. Sid Ahmed Dekdouk, directeur par intérim des ventes et du réseau du groupe.

Cette liaison s'inscrit dans le cadre du programme du groupe visant à développer son réseau international et à diversi-

fier ses destinations, notamment vers l'Asie, a déclaré M. Dekdouk, caractéristiques que Shanghai constitue la troisième destination d'Air Algérie en Chine, après Pékin et Guangzhou.

Il a ajouté que cette ligne sera exploitée à raison de trois vols par semaine, offrant ainsi davantage de possibilités pour le transport des voyageurs et l'acheminement des marchandises, tout en contribuant à renforcer les échanges entre l'Algérie et la Chine.

L'inauguration de cette liaison s'inscrit dans le cadre du programme du groupe Air Algérie visant à renforcer son réseau international par l'ouverture de cinq nouvelles destinations, à savoir Conakry, Brazzaville, Lagos, Tripoli et Shanghai, dans le cadre des efforts déployés pour développer le secteur du transport aérien

et répondre aux besoins des voyageurs et des opérateurs économiques.

La ligne Alger-Shanghai contribuera à renforcer la présence du groupe sur le marché chinois, en élargissant son offre de services vers l'un des principaux pôles économiques et commerciaux de Chine. Elle ouvrira ainsi de nouvelles perspectives en matière de transport des voyageurs et de développement des relations économiques, commerciales et touristiques entre les deux pays.

L'ouverture de ces nouvelles destinations témoigne de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du groupe Air Algérie visant à étendre son réseau international et à renforcer la connectivité aérienne de l'Algérie avec son environnement régional et international.

EDITO

Le Sahel peut compter sur l'Algérie

Wassila. B

Le Sahel peut compter sur l'Algérie. La décision du président Abdelmadjid Tebboune d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire en République du Niger, pour assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs algéro-nigériens, mérite d'être saluée pour ce qu'elle est : un acte de souveraineté lucide, mûrement pesé et strictement encadré. Il s'agit d'assumer une responsabilité que commande la géographie et qu'exige l'intérêt national. Protéger des investissements stratégiques, sécuriser des infrastructures et préserver un partenariat économique mutuellement bénéfique : voilà une diplomatie qui ne se contente pas de discours, mais qui agit.

Cette décision a été prise dans le respect scrupuleux du cadre constitutionnel. Les deux chambres du Parlement, le Conseil de la nation puis l'Assemblée populaire nationale, ont approuvé à l'unanimité, en séances plénières à huis clos, la notification présidentielle, conformément aux articles 30 et 91 de la Constitution. Cette procédure rigoureuse témoigne de la solidité institutionnelle de l'État et de la convergence nationale autour d'un choix vital. Elle rappelle aussi que l'Algérie, forte de sa doctrine militaire historiquement défensive et du refus de tout engagement offensif à l'étranger, n'agit que dans le cadre d'une coopération bilatérale, à la demande officielle des autorités nigériennes.

Au-delà du Niger, c'est tout le Sahel qui est concerné. En sécurisant le bloc pétrolier de Kafra, dans la région d'Agadez, et en protégeant les intérêts de Sonatrach et de sa filiale SIPEX, l'Algérie se pose en acteur de stabilité, à la fois sécuritaire et économique. Dans une région en proie aux menaces transfrontalières et aux tentatives de déstabilisation, Alger oppose une réponse constructive : la protection des intérêts communs plutôt que l'ingérence, la coopération plutôt que la confrontation. Cette posture est d'autant plus nécessaire que des puissances extérieures, animées par des desseins de déstabilisation, s'emploient à fragiliser la région et à contrarier les intérêts légitimes des peuples sahéliens.

Cette décision s'inscrit dans une vision de long terme. Le forage du puits « Kafra Sud-Est 1 », lancé en août 2026 par les Premiers ministres algérien et nigérien et réalisé par ENAFOR, illustre la profondeur d'un partenariat énergétique qui lie l'avenir des deux nations. En protégeant ce partenariat, le président Tebboune protège des emplois, des revenus et des perspectives de développement partagés. L'Algérie confirme ainsi son rôle de pilier de la stabilité sahélienne : un pays qui assume ses responsabilités, respecte ses engagements et défend ses intérêts sans jamais renoncer à ses principes. C'est cela, une puissance responsable.

OUVERTURE DE L'IC-TWEP 2026 À TLEMCEN

Cours d'eau transfrontaliers : Baddari appelle à renforcer la veille scientifique

Bakhta Bacha

La protection des ressources hydriques partagées passe par une coopération scientifique renforcée, une meilleure anticipation des risques de pollution et une gestion durable de l'eau. C'est le plaidoyer développé dans l'allocution du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, lue par sa représentante lors de l'ouverture, lundi à l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, de la Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale (IC-TWEP 2026), prévue jusqu'au 29 octobre. Face à la raréfaction de l'eau, aux changements climatiques et à la dégradation des écosystèmes, le ministre a insisté sur la nécessité de repenser les modes de gestion de cette ressource vitale, en privilégiant la prévention, la durabilité et la concertation. Il a rappelé que la protection des cours d'eau transfrontaliers exige une coordination permanente entre les pays concernés, le partage des données hydrologiques et hydrogéologiques ainsi que des mécanismes de gestion concertée. La diplomatie hydrique et la coopération scientifique et technique constituent, selon lui, des leviers essentiels pour prévenir les différends liés à l'eau

et transformer les défis communs en opportunités de développement. La préservation des ressources partagées ne saurait, en effet, reposer sur des initiatives isolées, alors que la pollution et ses conséquences environnementales ignorent les frontières.

L'intelligence artificielle au service de l'économie d'eau

Sur le plan national, le secteur de l'Enseignement supérieur entend orienter davantage la recherche vers les priorités de la sécurité hydrique. Parmi les axes retenus figurent la protection des milieux aquatiques, la lutte contre la pollution et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, notamment dans l'agriculture. L'agriculture de précision, la télédétection et l'intelligence artificielle sont ainsi mises à contribution pour rationaliser la consommation. Le développement des ressources non conventionnelles constitue un autre chantier, à travers le traitement et la réutilisation des eaux usées, le dessalement de l'eau de mer et la valorisation des eaux salines et saumâtres. La modélisation scientifique et les systèmes d'aide à la décision doivent également permettre de mieux anticiper les effets des changements climatiques. Le ministère mise, dans ce cadre, sur la

mobilisation des laboratoires, des centres de recherche et des compétences universitaires pour renforcer la veille scientifique, les dispositifs d'alerte précoce et le suivi des ressources hydriques transfrontalières.

Un réseau africain de compétences en projet

Le développement des compétences figure également parmi les priorités annoncées. Un projet de création d'une association réunissant les diplômés algériens et africains de l'École nationale supérieure de l'hydraulique de Blida est à l'étude. Cette initiative pourrait être élargie aux anciens étudiants de l'Institut africain des sciences de l'eau et de l'énergie de Tlemcen afin de favoriser les échanges d'expertise et de consolider la coopération africaine dans les domaines de l'eau et de l'énergie. À travers ces orientations, le ministère entend faire de la recherche scientifique un outil d'appui aux politiques publiques et de prévention des crises environnementales. Les travaux de la conférence de Tlemcen, qui se poursuivront jusqu'au 29 octobre, devront permettre aux chercheurs et experts de confronter leurs expériences et de formuler des recommandations concrètes en faveur d'une gestion durable des ressources hydriques.

RESSOURCES HYDRIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Dr Nidal Salim, PDG de GIWEH plaide pour des normes communes

Fatima Benyekhllef

La lutte contre la pollution des eaux transfrontalières passe par une coopération régionale renforcée, fondée sur le droit international et des mécanismes concrets de prévention. C'est le plaidoyer porté par Dr Nidal Salim, directeur général du Global Institute for Water, Environment and Health (GIWEH), basé à Genève, lors de son intervention à l'ouverture de la conférence internationale organisée à Tlemcen sur la protection des cours d'eau partagés et les risques liés à leur pollution.

L'expert a d'abord dressé un état des lieux des ressources hydriques en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Libye et dans la région du Sahel, des territoires particulièrement vulnérables à la sécheresse et aux contaminations. Face à ces me-

naces, il a appelé à dépasser les déclarations d'intention pour bâtir une coopération régionale appuyée sur les conventions internationales et les principes consacrés par les Nations unies. « Il faut renforcer la coopération entre les pays de la région, prévenir la pollution et revenir aux normes des Nations unies et au droit international », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité d'ouvrir davantage le dialogue entre les États riverains.

Des engagements aux solutions concrètes

Au-delà du cadre juridique, Dr Nidal Salim a plaidé pour la mise en œuvre de mécanismes opérationnels permettant de prévenir les contaminations et d'assurer une gestion durable des ressources partagées. Il a notamment mis en

avant les objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'objectif 6 consacré à l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que les indicateurs relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau. L'enjeu est de promouvoir des normes communes garantissant que l'utilisation des eaux par un pays ne porte pas préjudice aux autres États concernés. Cette exigence implique également le recours aux nouvelles technologies, notamment aux méthodes isotopiques appliquées à l'hydrologie, pour mieux suivre les ressources et comprendre les phénomènes de contamination. Pour le directeur général du GIWEH, cette démarche doit aussi associer les populations locales, les femmes et les jeunes, dont la participation peut contribuer à consolider les initiatives de coopération.

MUSTAPHA KAMEL MIHOUBI :

« Les fuites pourraient faire récupérer jusqu'à un milliard de mètres cubes d'eau par an »

Bakhta B

Face à l'aggravation du stress hydrique, l'Algérie est appelée à renforcer sa stratégie de sécurité hydrique en combinant dessalement, réutilisation des eaux usées et lutte contre les déperditions dans les réseaux. Pour l'ancien ministre de l'Hydraulique et des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, la gestion rigoureuse de la ressource sera déterminante pour répondre aux besoins futurs.

La sécurité hydrique s'impose comme un enjeu stratégique majeur pour l'Algérie à l'horizon 2030-2040. C'est le constat développé par Mustapha Kamel Mihoubi, ancien ministre de l'Hydraulique et des Ressources en eau, lors de son intervention consacrée à la gouvernance intégrée des ressources hydriques dans le pays après 2030.

S'appuyant sur les indicateurs internatio-

naux du stress hydrique et les projections relatives à l'évolution des besoins, l'intervenant a mis en évidence les pressions croissantes sur les ressources disponibles. Il a rappelé que la vulnérabilité hydrique ne se mesure pas uniquement aux volumes mobilisables, mais dépend également de la qualité de l'eau, de sa répartition dans le temps et dans l'espace, ainsi que des conditions d'accès et de gestion. Dans cette perspective, l'ancien ministre a souligné l'importance de disposer d'indicateurs fiables pour évaluer les ressources renouvelables, mesurer les pressions exercées sur les réserves et anticiper les déséquilibres. Une démarche qui doit, selon lui, éclairer les choix publics et inscrire la politique de l'eau dans une vision intégrée et durable.

Le dessalement et la chasse aux fuites

Concernant les perspectives nationales, Mustapha Kamel Mihoubi a préconisé la pour-

suite du développement des capacités de dessalement à l'horizon 2035, parallèlement au renforcement de la réutilisation des eaux usées traitées. Mais au-delà de ces investissements, il a particulièrement insisté sur la nécessité de réduire les pertes enregistrées dans les réseaux de distribution. Selon ses estimations, la lutte contre les fuites pourrait permettre de récupérer entre 500 millions et un milliard de mètres cubes d'eau par an. Un potentiel considérable, équivalent, à titre de comparaison, à la production de vingt stations de dessalement d'une capacité de 50 000 mètres cubes par jour. Pour l'ancien ministre, la réponse au défi hydrique ne saurait donc reposer exclusivement sur la mobilisation de nouvelles ressources. Elle exige également une gestion économiquement efficiente, une rationalisation des usages et une meilleure maîtrise de la demande. Autant de leviers qu'il juge indispensables pour consolider la sécurité hydrique du pays et préserver les ressources au profit des générations futures.

DR CHERIFA

ABDELBAKI :

« La pollution des eaux transfrontalières menace notre sécurité hydrique »

Meriem B

La protection des ressources hydriques partagées et les risques de pollution des eaux en provenance du pays voisin ont marqué l'ouverture, lundi à Tlemcen, de la Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale (IC-TWEP 2026). Organisée par l'Université Abou Bekr Belkaid, en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), cette rencontre réunit près de 230 participants de 35 pays, jusqu'au 29 octobre. Au cœur des débats, la vulnérabilité des ressources hydriques face aux changements climatiques, aux rejets polluants et aux difficultés de gestion des cours d'eau partagés. Pour l'ouest du pays, la problématique revêt un caractère particulièrement sensible, notamment au regard des préoccupations liées à la pollution de l'oued Mouilah et à ses conséquences sur l'irrigation agricole et l'approvisionnement en eau potable.

Sept axes de réflexion

« Les eaux transfrontalières constituent un véritable défi pour notre région, particulièrement lorsque la pollution affecte des ressources indispensables à l'agriculture et à l'alimentation en eau potable », alerte la Dr Cherifa Abdelbaki, enseignante au département d'hydraulique de la faculté de technologie de l'Université de Tlemcen et organisatrice de la conférence. La rencontre s'articule autour de sept axes consacrés notamment aux effets des changements climatiques, aux origines de la pollution environnementale et aux nouvelles technologies mobilisables pour y faire face. L'intelligence artificielle, les bases de données et la modélisation figurent parmi les outils examinés pour mieux comprendre les phénomènes de contamination et identifier des solutions adaptées. Les participants se penchent également sur les dispositifs de surveillance et de traitement des eaux, les mécanismes juridiques de gestion des ressources partagées ainsi que les perspectives de coopération régionale.

L'oued Mouilah, un enjeu majeur

La situation de l'oued Mouilah illustre l'urgence de renforcer le suivi de la qualité des eaux et de rechercher des réponses durables aux risques de contamination. Pour les organisateurs, cette conférence doit permettre de confronter les expertises internationales et de faire émerger des pistes d'action concrètes. Au-delà des échanges scientifiques, l'enjeu est de promouvoir une gestion concertée des eaux transfrontalières, dans un contexte où la protection de cette ressource stratégique conditionne autant la sécurité hydrique que l'avenir des activités agricoles.

CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Des manifestations pour réaffirmer le droit à l'autodétermination



La wilaya de Laâyoune, dans les camps de réfugiés sahraouis, a connu lundi d'importantes manifestations populaires réclamant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance, dans le cadre d'un règlement juste du conflit, respectueux de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Na-

tions unies.

Les participants à ces manifestations ont brandi les drapeaux sahraouis et scandé des slogans réaffirmant leur attachement au droit du peuple sahraoui à décider de son propre avenir, tout en rejetant toute proposition susceptible de contourner la légalité internationale et les principes de décolonisation.

Les manifestants ont également réaffirmé que tout règlement du conflit au Sahara occidental devait reposer sur la libre volonté du peuple sahraoui, afin de garantir l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Ces manifestations ont connu une large participation de différentes composantes de la société sahraouie, traduisant l'unité de la position nationale et l'attachement aux droits légitimes du peuple sahraoui, au premier rang comprenant la liberté et l'indépendance.

Selon le programme établi par les organisateurs, des manifestations populaires similaires devaient également se dérouler dans les camps de réfugiés sahraouis de Boujdour, Smara et Dakhla, avant de s'achever au camp d'Aousserd.

JOURNÉE DE LA FEMME PALESTINIENNE

Plus de 12 500 femmes tuées à Ghaza depuis le début de l'agression

Plus de 12.500 femmes sont tombées en martyres dans la bande de Ghaza et 28 autres en Cisjordanie depuis le début de l'agression sioniste en octobre 2023, selon un communiqué conjoint du Bureau central palestinien des statistiques et du ministère palestinien des Affaires féminines, publié lundi.

Les médias palestiniens ont précisé que ce communiqué conjoint a été diffusé à l'occasion de la Journée nationale de la femme palestinienne, célébrée le 26 octobre de chaque année, placé cette année sous le slogan "La femme palestinienne : une résilience inébranlable et une volonté indomptable", rapportent les médias palestiniens.

Le communiqué indique que les femmes représentent près de 2,75 millions de personnes, soit 49% de la population palestinienne à la fin de l'année 2025, dont 1,69 million en Cisjordanie et 1,06 million dans la bande de Ghaza. Parmi les martyres, figurent plus de 9.000 mères



et 12 journalistes, note la même source, précisant que dans la bande de Ghaza, les femmes représentent environ 14% des 175.416 blessés recensés au 12 octobre courant. Le communiqué souligne également les conséquences de l'agression sur la structure familiale, rapportant que quelque 28.560 femmes ont perdu leur mari, tandis que la proportion des ménages dirigés par des

femmes dans la bande de Ghaza est passée de 12% avant l'agression à environ 18% en octobre 2025. Sur le plan sanitaire, près de 50.000 femmes enceintes sont confrontées aux risques accumulés, tandis que plus de 12.000 cas de fausse couche ont été enregistrés à Ghaza, depuis octobre 2023. En Cisjordanie occupée, 28 Palestiniennes sont tombées en martyres depuis le début de

l'agression contre Ghaza, sur un total de 1.216 Palestiniens tombés en martyrs lors des attaques de l'armée d'occupation et de colons sionistes, selon le communiqué. Depuis octobre 2023, la bande de Ghaza est confrontée à une agression génocidaire marquée par des assassinats, des destructions, des déplacements forcés, des privations alimentaires, des arrestations et des maladies, malgré les appels internationaux et les ordonnances de la Cour internationale de Justice. Le bilan de l'agression contre la bande de Ghaza s'élève à 74.555 martyrs et 175.727 blessés depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Parallèlement à l'agression génocidaire, les opérations militaires et les attaques de colons en Cisjordanie occupée se sont intensifiées, avec des assassinats, des arrestations, des destructions et des déplacements forcés, aggravant les souffrances de la population palestinienne.

ESPAGNE

83 blessés dans un accident d'autobus près de Barcelone

Au moins 83 personnes ont été blessées, dont 7 grièvement, suite à un accident d'autobus survenu dimanche soir près de Fogars de Montclús, dans la province de Barcelone, en Espagne, selon les médias locaux.

L'accident s'est produit lorsque l'autobus de transport de voyageurs a quitté une route étroite et sinueuse avant de chuter dans un ravin de 20 mètres, causant 83 blessés dont 7 griefs, a rapporté la

Radio-télévision espagnole (RTVE), citant la ministre de la Santé, Olga Pané.

A la suite de l'accident, le plan d'urgence relatif aux accidents de transport a été déclenché, précise la même source.

En parallèle, la police a fermé la route dans les deux sens afin de faciliter les opérations de secours et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances et les causes de l'accident.



SOUDAN

Visite officielle du chef de la Ligue arabe à Khartoum

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmi, a entamé lundi une visite de travail de deux jours au Soudan, consacrée à l'examen de l'évolution de la situation dans le pays et aux moyens de soutenir le dialogue inter-soudanais, ont rapporté les médias.

Cette visite, la première depuis la prise de fonctions de M. Fahmi, "intervient dans le cadre de la solidarité de la Ligue arabe avec le Soudan, l'Etat et le peuple, dans cette conjoncture délicate", selon un communiqué de l'organisation, qui a réaffirmé son attachement à l'unité du pays, à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à la préservation de ses institutions nationales.

La Ligue arabe a également réitéré son soutien aux efforts visant à mettre fin au conflit qui s'oppose, depuis avril 2023, à l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

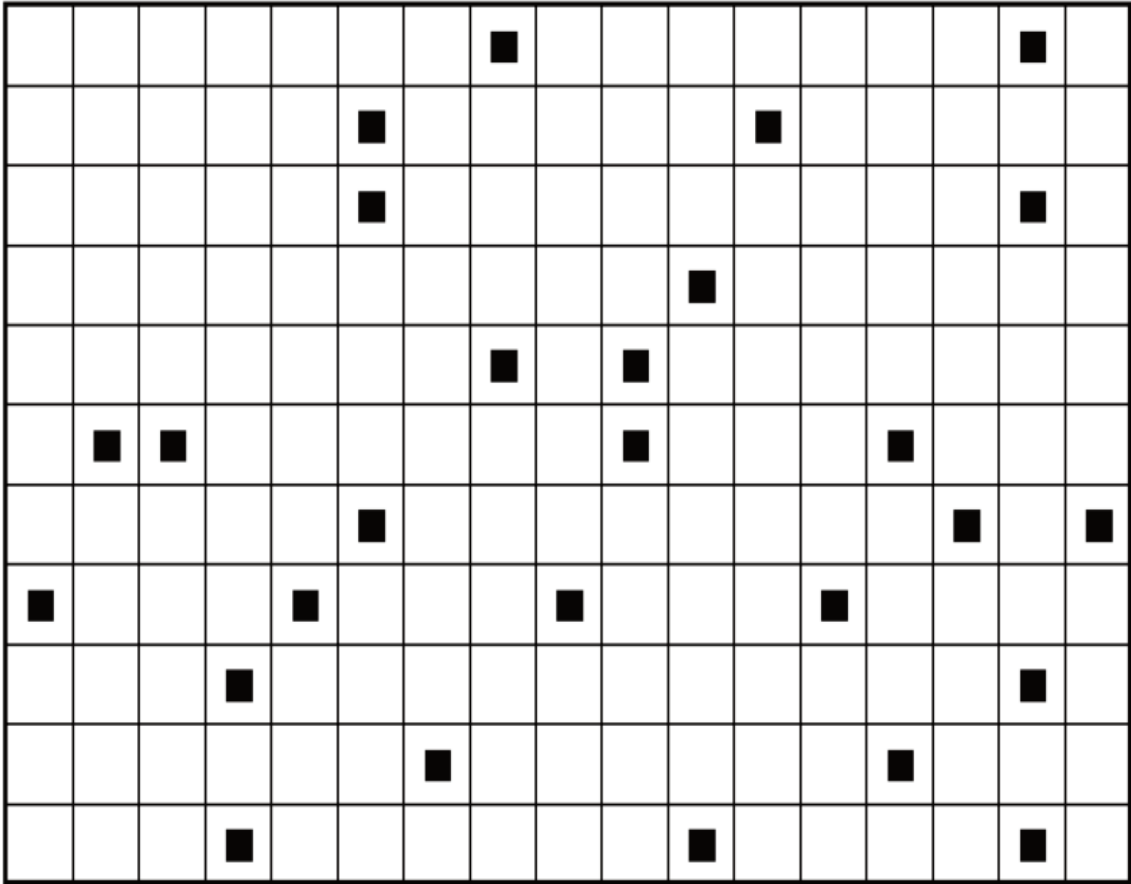
Au cours de sa visite, M. Fahmi aura des entretiens avec le président du Conseil de souveraineté de transition, Abdel Fattah al-Burhan, et le Premier ministre, Kamel Idriss. Il doit également rencontrer le comité chargé de préparer le dialogue soudanais ainsi que des représentants de plusieurs forces politiques, d'après le communiqué.

Les discussions porteront notamment sur les derniers développements de la situation au Soudan, les moyens de soutenir un dialogue inclusif entre Soudanais et le rôle de la Ligue arabe dans la prochaine étape, précise le communiqué.

De son côté, le ministère soudanais des Affaires étrangères a souligné que les échanges porteraient sur le renforcement du rôle de l'organisation panarabe dans le soutien au Soudan, ainsi que sur les efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité et à préserver l'unité et la souveraineté du pays. En octobre, M. Fahmi avait indiqué que la crise soudanaise figurait parmi les priorités de ses discussions avec des dirigeants et des responsables internationaux et régionaux, en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

ACE
AIL
AIN
ANE
BIT
ENA
EUS
LET
NES
NID
OIT
- 4 -

BREF
HELE
RAGE
STAR
TSAR
UTAH
- 5 -

AIDAS
ARISE
AVISO
AVOUE
BIERE
EPAIS
EPILA
ETAIS
ETUVA
LOESS
MAMAN
- 6 -

ALARME
ALLIER
APNEES
ASTRES
EFFACE
ELANCE
MITERA
ROSSEE
SATINE
- 7 -

ADIANTE
AMENEES
ARAIRES
GABEGIE
GALERIE
GOSPELS
REALISE
REERENT
- 8 -

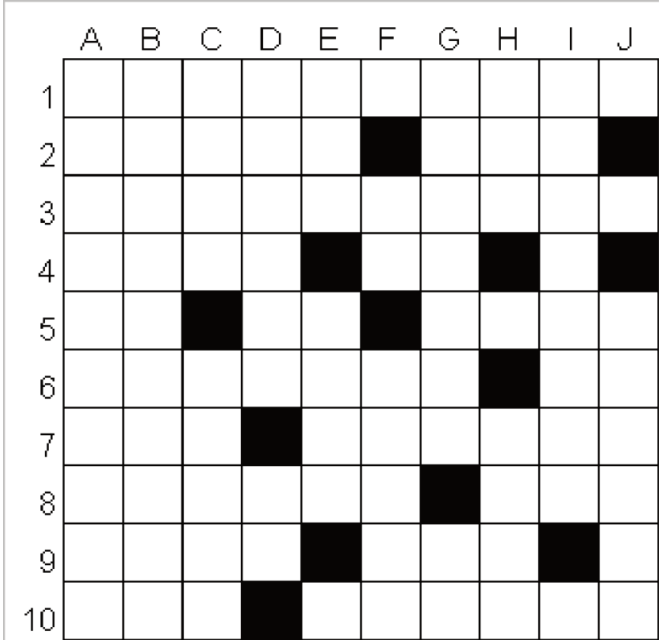
AISANCES
ESSORAIT
- 9 -

EMPETRAIT
PIEGERAIT
RADICALES
- 10 -

EUROPEENNE
- 11 -

ARTERIELLES

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Conseil de société

2 - Roche abrasive - Clameur

3 - Adhésifs

4 - Anneau marin - Béryllium en chimie

5 - Venu - Personnage brechtien - Rivière africaine

6 - Danse hongroise - Divine génisse

7 - Affluent du Rhin - Préhelléniques

8 - Cordage - Monnaies roumaines

9 - Néant - Refus

10 - Esprit - Surnaturel
- Verticalement**
- A - Sorti de son entourage

B - Organisateur

C - Poulies - Hérétique

D - Gaffe - Etain en cornue

E - Agence d'espionnage - Habitants de bocal

F - Symbole sonore - Chargé d'affaire

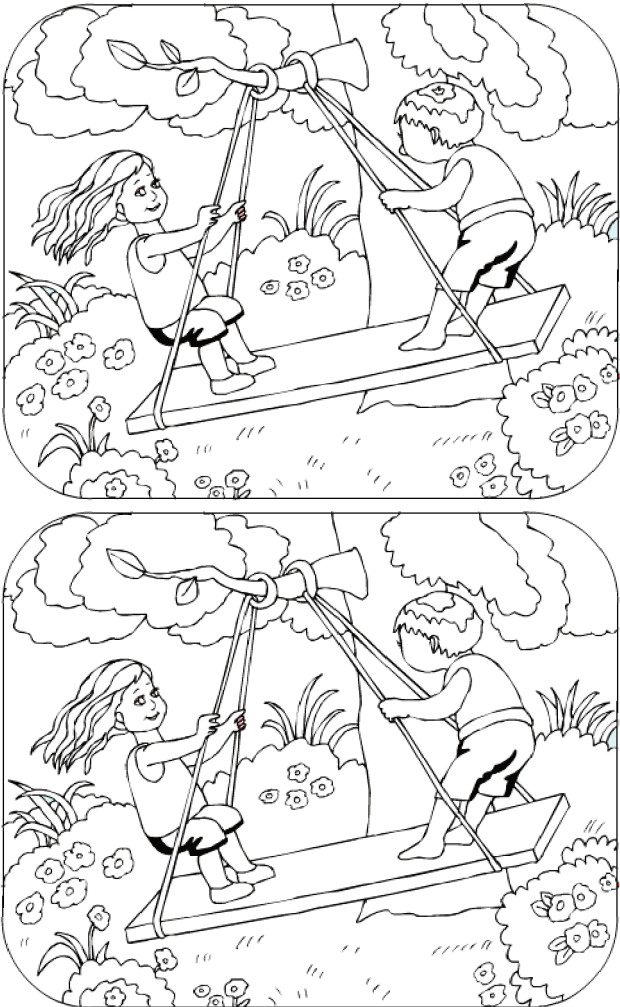
G - Jaune brun - Exclamation

H - Se rendra - Patrie des Illibériens

I - Traite brillamment

J - Colorant rouge

Jeu des 7 Terreurs



Le Saviez-vous?

L'animal aux plus gros testicules est un insecte !



C'est la decticelle côtière ou *Platycleis affinis* qui détient ce record. Cette espèce de sauterelle a, en effet, les plus gros testicules du règne animal. Les glandes génitales de cette sauterelle représentent 14% de son poids corporel. Pour mettre cela en perspective, les testicules d'un homme pesant 80 kilogrammes avec ce ratio masse testiculaire/masse corporelle devraient peser 11,2 kilogrammes.

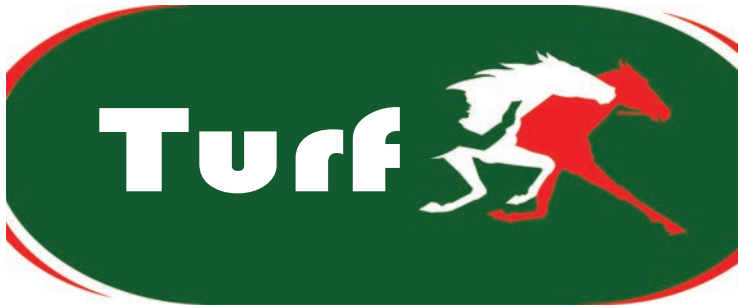
Sudoku

	2	1		3		9	8	
	4		6		9		2	
		3	8		1	7		
1	8	4	9		5	2	3	7
7	6	2	3		4	5	9	1
		6	5	4	8	3		
	9		1		3		5	
	1	5				8	7	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

1	E	Q	U	A	R	R	I	S	E	M	A	G	E	
2	F	U	R	I	E	U	S	E	M	A	G	E	N	T
3	F	I	N	E	S	S	E	A	D	O				
4	A	N	E		P	E	T	R	E	M	A			
5	C	E	D	I	R	O	N	T		O	S			
6	E	S	P	E	R	A	I	T		A	N	S		
7	M		E	T	A	I	E		M	I	S	E		
8	E	C	R	A	S	E	V		R					
9	N	O	E	L	N	O	I	R						
10	T	U			E	N	T	R	A	I	N	S		



Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 211

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé-Quarté et Quinté

1 - HASNIA D'HEM

HO. EL FERTAS 55 kg
27-01-2026 1.500 m 7ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 1ère T.N.C
HO. EL FERTAS 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 6ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 3ème
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour
participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

2 - GHASSEN D'HEM

JJ/ AY. KHELIFI 55 kg
03-02-2026 1.100 m retiré
F. MOUISSI 54 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m retiré
AB. BOULESBAA 57 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 11ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 12ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 13 pts
20-10-2026 1.500 m 10ème
JJ/ AY. KHELIFI 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette
épreuve n'est qu'une simple figura-
tion pour remplir les stalles de ce
prix.
Conclusion : A revoir.

3 - GUAZDOUR D'HEM

JJ/ KH. BENKHATTOU 55 kg
01-09-2025 1.400 m 12ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
04-11-2025 1.300 m 11ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 14 pts
09-12-2025 1.500 m 10ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
16-12-2025 1.400 m 11ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
20-10-2026 1.500 m 11ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement
nulles à cause de sa baisse de
forme.
Conclusion : A revoir.

4 - TEIMOR EL MESK

K. HAOUA 55 kg
09-12-2025 1.500 m 1er D.H
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 5ème
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 5ème
AP/ IB. BIZ 50 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 11ème
AP/ F. BOUMEDIENNE 50 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 8ème
AP/ IB. BIZ 52 kg 13 pts
Le changement de monte lui est
favorable pour effacer ses derniers
échecs.
Conclusion : Une priorité.

5 - KENZA DU SERSOU

R. BELMORSELI 55 kg
Course d'entrée, on attendra pour
juger son premiers pas sur
1.300m.
Conclusion : Inédite.

6 - JAZZE DE SERSOU

JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg
07-04-2026 1.300 m 10ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 9ème
AP/ IB. BIZ 48 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 10ème
R. BELMORSELI 54 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 8ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
26-09-2026 1.000 m 6ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 16 pts
Il demeure compétitif pour un ac-
cessit avec son jockey habituel.
Conclusion : Une possibilité.

7 - RAYEH

S. BENYETTOU 55 kg
05-05-2026 1.300 m retiré
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 6ème
W. HAMOUL 55 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 56 kg 13 pts
15-09-2026 1.300 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 7ème

Départ de la première course à 16h - Prix: Rose du Sersou - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
K. BELARBI	1 HASNIA D'HEM	HO. EL FERTAS	55	9	AD. FEGHOULI
HARAS DU PAON	2 GHASSEN D'HEM	JJ/ YA. KHELIFI	55	5	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	3 GUAZDOUR D'HEM	JJ/ KH. BENKHATO	55	10	K. ASLI
K. BENACER	4 TEIMOUR EL MESK	K. HAOUA	55	11	K. FEGHOULI
F. METIDJI	5 KENZA DU SERSOU	R. BELMORSELI	55	4	H. FATMI
F. METIDJI	6 JAZZE DE SERSOU	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	8	D. DJELLOULI
AL. FEGHOULI	7 RAYEH (0)	S.BENYETTOU	55	13	AD. FEGHOULI
K. BELARBI	8 EL HADIA (0)	W. HAMOUL	54	7	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	9 KAWTHAR	A. YAHIAOUI	54	1	H. FATMI
ST. BENZADI	10 FORMAN D'HEM	MD. ASLI	54	12	K. ASLI
F. METIDJI	11 JIANNA	H. BELMORSELI	52	3	H. FATMI
K. BENACER	12 ROMH EL MESK	AP/ IB. BIZ	50	2	K. FEGHOULI
HARAS EL MESK	13 HADIL EL MESK	AP/ F. BOUBEKEUR	50	6	K. FEGHOULI

AP/ IB. BIZ 49 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien
avantager ses chances pour tirer
son épingle du jeu.
Conclusion : Une possibilité.

8 - EL HADIA

W. HAMOUL 54 kg
31-03-2026 1.600 m 8ème
HO. EL FERTAS 54 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 7ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 4ème
HO. EL FERTAS 54 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 7ème
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 10ème
HO. EL FERTAS 53 kg 13 pts
Elle aura une chance pour se dé-
fendre sous les ordres de Hamoul.
Conclusion : Une priorité.

9 - KAWTHAR

A. YAHIAOUI 54 kg
06-10-2026 1.300 m 11ème
W. HAMOUL 52 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m arrêtée
H. BELMORSELI 52 kg 12 pts
Ses premiers pas aux courses hip-
piques ne plaignent pas en sa fa-
veur.

Conclusion : A revoir.

10 - FORMAN D'HEM

MD. ASLI 54 kg

23-05-2023 1.500 m 2ème
JJ/ MD. ASLI 52 kg 12 pts
14-05-2024 1.300 m 1er T.N.C
JJ/ MD. ASLI 52 kg 12 pts
10-02-2025 1.300 m 2ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
23-12-2025 1.300 m 3ème
MD. ASLI 53 kg 12 pts
10-02-2026 1.300 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés
pour jouer les premiers rôles de ce
prix.

Conclusion : Une priorité.

11 - JIANNA

H. BELMORSELI 52 kg
20-01-2026 1.000 m 6ème
AP/ F. BOUBEKEUR 50 kg 12 pts
10-02-2026 1.300 m 5ème
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
17-03-2026 1.300 m 4ème
AP/ IB. BIZ 50 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 5ème
AP/ IB. BIZ 52 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 4ème
AP/ IB. BIZ 50 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent
une priorité pour se défendre avec
H. Belmorseli.

Conclusion : Une priorité.

12 - ROMH EL MESK

AP/ IB. BIZ 50 kg

01-09-2025 1.400 m 11ème
W. HAMOUL 52 kg 12 pts
16-09-2025 1.300 m 4ème
WF. DJELLAOUI 53 kg 12 pts
26-09-2025 1.300 m 4ème
WF. DJELLAOUI 53 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m retiré
JJ/ KR. BOUBEKEUR 53 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m retiré
AP/ IB. BIZ 50 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est
pas envisageable sur 1.300m.
Conclusion : A revoir.

13 - HADIL EL MESK

AP/ F. BOUBEKEUR 50 kg
31-03-2026 1.600 m 9ème
HA. EL FERTAS 54 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 6ème
HA. EL FERTAS 52 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 7ème
AP/ F. BOUBEKEUR 49 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 5ème
AP/ F. BOUBEKEUR 49 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 9ème
AP/ F. BOUBEKEUR 53 kg 12 pts
A retenir en priorité dans ce prix
malgré son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de M'Sila
Lundi 26/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
3-6-5-1-11/R.8

QUARTE
G: 4.400 DA P: 440 DA T: 220 DA
QUINTE
G: 36.120 DA P: 190 DA Q: 20 DA

PRONOSTICS

PARI TIERCE

10 - 1 - 8 - 13
Possibilités: 4 - 11
Champ F : 10 - 1 - X
Champ F : 10 - X - 8
Champ F : X - 1 - 8
10 - 8 - 1 - 13 - 4

PARI QUARTE

10 - 1 - 8 - 13 - 4
Possibilités: 11 - 7
Champ F : 1 - 3 - 9 - X
Champ F : 1 - 3 - X - 4
Champ D : 1 - 3 - X - X
10 - 8 - 1 - 13 - 4 - 7

PARI QUINTE

10 - 1 - 8 - 13 - 4 - 11
Possibilités: 7 - 6
Champ F : 10 - 1 - 8 - 13 - X
Champ F : 10 - 1 - 8 - X - 4
Champ D : 10 - 1 - 8 - X - X
10 - 8 - 1 - 13 - 4 - 7 - 6

